



Association des familles de l'île des Sœurs (www.afids.ca)

Mémoire : Montréal physiquement active

Fondée en avril 2012, la mission de l'AFIDS est d'améliorer la qualité de vie des familles en plaçant les enfants au cœur de notre action. L'Association des familles de l'Île-des-Sœurs (AFIDS) se donne comme rôle de soutenir les familles de l'Île-des-Sœurs. Son but est de favoriser le développement et le mieux-être des jeunes et des familles, des grands-parents et des collectivités.

Par notre mission, nous sommes très intéressé par la commission Montréal physiquement active. Notre intérêt se porte particulièrement sur le manque d'installations aquatiques intérieures sur le territoire verdunois. Verdun est le seul arrondissement sans installation aquatique intérieure. De plus, l'île des Sœurs a un déficit significatif d'installations sportives incluant : aréna, gymnase polyvalent et piscine intérieure.

Les sports aquatiques ont plusieurs bienfaits, s'adressent à toute la population et rencontre les objectifs de rendre la population de Montréal plus active.

Voici quelques bienfaits :

- La natation est un excellent sport qui développe le système cardio-vasculaire tout en étant moins exigeant sur les articulations. Puisque que le corps est submergé dans l'eau, l'impact sur les muscles, les articulations est fortement diminué et du coup le risque de blessure est fortement diminué.
- Le sport peut être adapté pour des personnes de toute âge.
 - Les enfants de 0-5 ans peuvent apprendre à nager avec des aides flottants et progressivement apprendre à nager de façon autonome.
 - Les jeunes de 5-20 ans peuvent s'adonner à plusieurs activités comme la compétition, le water-polo, le plongeon ou simplement s'amuser avec leurs amis.
 - Les adultes peuvent également s'adonner à faire des longueurs, faire des cours d'aqua-forme ou simplement relaxer.
 - Les femmes enceintes peuvent particulièrement bénéficier de faire de l'exercice dans l'eau tout au long de leurs grossesses. Les mouvements sont facilités par l'apesanteur du corps dans l'eau.
 - Les gens de l'âge d'or peuvent aussi bénéficier de la natation car le milieu aquatique est excellent pour les gens à mobilité réduite ou avec des problèmes comme l'arthrite.
- Une piscine intérieure donne accès à un sport à l'année longue. Ceci permet d'utiliser les infrastructures de façon optimale et permet aux citoyens d'avoir accès à une activité sportive indépendamment de la météo.
- La natation est un sport qui se doit d'être appris par les enfants par questions de sécurité. L'été dernier, le taux de mortalité due à la noyade a augmenté de façon alarmante. Avoir accès à des installations où on enseigne les rudiments de la natation et de la sécurité aquatique est primordiale pour la population de Verdun et de Montréal.
- La natation est pratiquée autant par les garçons que par les filles. Ceci permet d'offrir des activités à l'ensemble de la population et ainsi augmenter le taux de participation.

Solutions proposées :

Il y a déjà un projet qui a été proposée par l'arrondissement qui se nomme :

PROJET DE CENTRE AQUATIQUE À 2 PAVILLONS DE VERDUN

- En mai 2008 un sondage réalisé auprès de la population confirmait le besoin d'installations aquatiques intérieures par plus de 81% des répondants.
- En septembre 2008, une étude et des esquisses pré-conceptuelles sont complétées pour une piscine au Parc Arthur-Therrien.
- En février 2009, les premiers estimés pour une piscine intérieure au Centre Elgar à l'Ile-des-Sœurs
- En novembre 2009, l'arrondissement réalise une Étude de Faisabilité (dossier 07-011) afin de préciser le projet et d'obtenir des estimés plus précis pour chaque pavillon, Un accompagnement LEED fut prévu afin d'identifier les potentiels de ce projet. Le coût estimé du projet est de 25,6 M\$.
- En novembre 2009, l'arrondissement Verdun sollicite un budget de 9,4 M\$ en provenance du fonds d'initiative destiné aux arrondissements pour compléter le montage financier du projet.
- Le financement provincial reste à être complété.

L'AFIDS aimerait apporter son appui à la réalisation du projet de Centre Aquatique à 2 pavillons de Verdun. Nous proposons également :

- L'étude de faisabilité soit remise à jour pour prendre en considération des projets récents au Québec de plus grande envergure mais avec la même enveloppe budgétaire (Côte Saint-Luc, Pointe-Claire)
- Étudier la possibilité d'utiliser un partenariat public-privé advenant que le financement en infrastructure du gouvernement provinciale ne soit pas disponible dans le cadre budgétaire actuel.
- L'étude du déficit d'installations sportives à l'Ile des Sœurs incluant: aréna et gymnase polyvalent.

Nous aimerions remercier la commission Montréal physiquement active de ses efforts pour étudier et améliorer les conditions permettant aux citoyens Montréalais d'adopter un mode de vie physiquement actif. Le développement de l'activité physique à Montréal s'inscrit parfaitement dans le but principal de l'AFIDS qui est de favoriser le développement et le mieux-être des jeunes et des familles, des grands-parents et des collectivités.

Olivier Drouin
Président
AFIDS
Olivier.Drouin@cn.ca

Terry Dimock
Administrateur
AFIDS
dimock@me.com